

**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**  
**COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA VERIFICATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET AUTRES DE LA COMMUNE DE MONTAGNAC - MONTPEZAT**

**DECISION DU MAIRE**  
**N° 2019/04**

**Le Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT,**

**Vu,** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23 ;

**Vu,** la délibération du Conseil Municipal N° 2015/06 du 10 avril 2015, portant délégations consenties à Monsieur François GRECO, Maire de MONTAGNAC – MONTPEZAT, par le Conseil Municipal, dans un souci de favoriser une bonne administration communale ;

**Vu,** le procès-verbal d'ouverture des plis du 28 février 2019 ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** de signer un contrat de vérification annuelle des installations électriques et autres de la commune de Montagnac – Montpezat avec la société BUREAU VERITAS EXPLOITATION – 9 rue du Docteur Honorat, immeuble le Thaïs à DIGNE LES BAINS ;

**Article 2 :** Cette prestation de service s'élève à un montant total annuel HT de 1 135 €. Ce prix sera augmenté d'un surcoût de 30 % à la première visite et d'un contrôle quinquennal de l'ascenseur (Loi Robien) s'élevant à 220 € HT ;

**Article 3 :** Ce marché est conclu pour une durée de 3 ans, reconductible pour une année. La durée globale maximale du marché sera de quatre ans ;

**Article 4 :** Monsieur le Maire de MONTAGNAC – MONTPEZAT est chargé de l'exécution de la présente décision. La présente décision pourra faire l'objet, dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ;
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de MARSEILLE.

**Fait à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 01 mars 2019**

**Le Maire**  
**François GRECO**

Acte rendu exécutoire :  
par sa notification en recommandée avec accusé de réception N°  
et visa des services de la Sous-Préfecture de Forcalquier le